



Déclaration préalable CTSD du 13 mai

M le Directeur académique, Mmes et Ms les membres du CTSD.

Après l'analyse du plan départemental de reprise des cours, nous saluons la volonté affichée de prendre en compte des objectifs pédagogiques, éducatifs et sociaux. Mais malheureusement, certaines particularités locales compliqueront, voire rendront impossibles, la mise en œuvre pratique de ce plan trop ambitieux.

En effet, nous nous réjouissons que « l'organisation pédagogique globale veille à ne pas cumuler deux modalités d'accompagnement au-delà de temps de service réglementaire ». Cependant, nous craignons fortement que, en réalité, cette double journée s'impose à de nombreux enseignants dans les écoles qui accueilleront beaucoup d'élèves ou dans les écoles dépourvues de systèmes de garde municipale.

Par ailleurs, nous saluons également la volonté de laisser une certaine liberté d'organisation aux directeurs-trices, mais ceux-ci se retrouvent parfois face à des difficultés insolubles ! Que faire lorsqu'il manque trop d'enseignants dans l'équipe, quand la demande d'accueil d'enfants prioritaires est trop importante, quand la mairie ne peut pas ou ne veut pas jouer son rôle, quand on ne peut pas accueillir les élèves en difficulté scolaire, quand les parents changent d'emploi du temps, quand les maires ne communiquent pas ou mal avec l'équipe enseignante...

D'autre part, s'il nous semble indispensable que les personnes vulnérables soient protégées et travaillent à distance, il faudra tout de même veiller à ne pas leur demander l'impossible : rappelons que gérer le distanciel de plusieurs classes en même temps n'est pas chose aisée et que le temps qu'on y passe est très important.

Pour la constitution des groupes d'enfants, la théorie est certes satisfaisante : moins de 15 élèves, égalité d'accès de tous les élèves d'un même niveau, enseignement alterné, priorité de certains enfants et participation des services périscolaires.

Mais là encore, certaines situations locales rendent concrètement impossible cette équation : peu de classes ont une surface qui peut accueillir 15 élèves, la capacité d'accueil des services périscolaires est parfois faible ou absente, impossibilité d'accueillir les enfants en difficultés scolaires s'il y a trop d'enfants prioritaires du fait de l'emploi de leurs parents.

De plus, il nous paraît également évident de partager philosophiquement le combat contre les difficultés scolaires en organisant du soutien, de permettre la continuité pédagogique en distanciel, de s'assurer du niveau des élèves. Mais, encore une fois, la mise en œuvre de toutes ces injonctions paraît compliquée voire parfois impossible sur le terrain.

En outre, les équipes s'interrogent sur l'organisation de cette reprise qui ne durera peut être qu'une semaine ou deux, car nous craignons que les règles évoluent de nouveau considérablement dès le 1er juin ...

Dans cette situation bouleversée, rien ne peut être totalement satisfaisant !
Ni de rester en travail à distance. Ni de retrouver des élèves en petits groupes avec des conditions qui ne ressemblent en rien à la classe d'avant.
Apprendre à vivre avec le virus est sans doute synonyme de renoncer en partie et temporairement à une action éducative qui réponde pleinement à tous les objectifs pédagogiques, éducatifs et sociaux.

Pour autant, notre action doit conserver un sens !
Force est de constater que c'est à chacun de le trouver tant les expressions du président de la République, du Premier ministre et du ministre ont manqué de cohérence.
Depuis deux mois, l'École vit au rythme d'ordres et contre-ordres, d'annonces médiatiques incessantes et plusieurs fois contradictoires, le tout dans des échéances intenable.
Localement, l'envoi de l'enquête du recteur aux parents ou l'annonce surprise des ouvertures par les maires sur les réseaux sociaux ou dans la presse semble être la conséquence de ce manque criant d'informations officielles claires et stabilisées de la part de nos ministres.

Les personnels n'accepteront pas de s'épuiser encore toute la fin de l'année scolaire puis pendant les vacances d'été au gré de la communication ministérielle.

Concernant le cadre sanitaire, tout le monde est unanime sur le fait que le protocole constitue un cadre très strict. Cependant, il reste l'unique référence officielle pour garantir les conditions sanitaires d'un accueil possible ou non et c'est bien la mise en conformité de ces instructions qui a permis et qui permettra de ré-ouvrir les portes des écoles et des collèges.

Au quotidien, la mise en œuvre de ces protocoles se heurte aux principes de réalité et de faisabilité dans de nombreux endroits : manque de matériel, de produits, de formation des personnels municipaux, classes trop exigües, couloirs étroits, manque de points d'eau, ...
Le respect des consignes sanitaires doit certes permettre de ré-ouvrir les portes mais doit également être tenu sur la durée et en réalité.

Nous le savons, et nous vous en remercions, vous êtes attentifs à la sécurité des personnels et bien-sûr des élèves. Malgré cela, si dans certaines écoles ou établissements, l'organisation ne respecte pas la sécurité sanitaire à la reprise ou ne la respecte plus à moyen terme, le SE-Unsa accompagnera les collègues dans la démarche de signalement des difficultés, puis éventuellement d'alerte et de retrait.

Nous profitons également de ce CTSD pour remercier tous les personnels, enseignants, psychologues, comme administratifs et de service, les personnels d'encadrement comme des domaines sanitaires et sociaux pour la part active qu'ils ont pris et qu'ils continuent à prendre dans la gestion de ces événements inimaginables il y a encore quelques semaines.

C'est aujourd'hui devenu une réalité, de nouvelles habitudes se mettent en place, l'UNSA et ses syndicats nationaux prendront toute leur part dans la gestion de cette crise.